



Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/CODI/4/11

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS**

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Quatrième réunion du Comité de l'information
Pour le développement (CODI IV)**

Addis-Abeba, Éthiopie
23 – 28 Avril 2005

**Rapport sur les progrès de la mise en oeuvre du
système de comptabilité nationale de 1993 en
Afrique**

Table des matières

Pages

I. Historique et méthodologie d'évaluation	1
II. Résultats de l'enquête de la CEA.....	2
A. Conformité avec les concepts du SCN 1993.....	2
B. Degré de couverture des comptes et des tableaux.....	2
III. Facteurs entravant la mise en œuvre du SCN1993	4
A. Sources de données	4
B. Questions institutionnelles	4
IV. Rôle de la CEA dans la mise en oeuvre du SCN1993	5
V. Questions à examiner	6

Annexes

Annexe I: Tableau 1: Résultats de l'enquête de la CEA	7
Annexe II: Recommandations de CODI I.....	8
Annexe III: Recommandations de CODI II.....	9
Annexe IV: Recommandations de CODI III.....	10
Annexe V: Définition des étapes.....	11

I. HISTORIQUE ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

1. Suite à l'adoption du SCN1993, le groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a été créé et chargé de coordonner les questions relatives à l'application du SCN 1993.

Le présent rapport résume l'état d'avancement de l'application du SCN 1993 en Afrique. À cet égard, le groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale recommande d'évaluer les progrès accomplis pays par pays, méthode qui a été utilisée pour l'enquête en cours et celles de 1996 et 2001. D'ailleurs, après la trente et unième session de la Commission de statistique, le groupe de travail a été invité à revoir la définition et les indicateurs actuels de l'application du SCN1993.

2. Les repères existants se rapportent uniquement à la séquence minimale des comptes et des tableaux telle que recommandée par le SCN1993. Or, on ne peut déterminer à partir de ces repères si la séquence de comptes compilés sont basés sur les définitions du SCN1968 ou sur les concepts et la méthodologie du SCN1993. Le groupe de travail a arrêté et élaboré deux critères principaux lui permettant de mieux évaluer l'application du SCN1993 dans les pays. Il s'agit de la conformité au système de 1993 et du degré de couverture des comptes et tableaux compilés.

3. Ces dernières années, le groupe de travail a évalué l'étendue des données disponibles, la conformité aux concepts du système de 1993¹ et la qualité des données de la comptabilité nationale². Les résultats de ces évaluations ont été présentés périodiquement lors des sessions annuelles de la Commission de statistique et des articles portant sur l'application nationale et régionale du SCN1993 ont été publiés dans plusieurs numéros de *SNA News and Notes*.

Les principales conclusions sont les suivantes : « en dépit d'années d'efforts conjoints des bureaux de statistique nationaux et des institutions internationales, le nombre de pays ayant appliqué le SCN de 1993 demeure faible, en particulier dans certaines régions. Les données les plus récentes soumises par les pays pour l'évaluation montrent que seuls 47 pays ont compilé la séquence de données minimale. En mars 2004, seuls 84 pays et territoires sur les 207 que compte le monde (soit 41%) avaient appliqué le SCN1993. Un grand nombre de pays ont exprimé des inquiétudes quant au faible niveau d'application. Le processus actuel de mise à jour du SCN1993 offre ainsi l'occasion de répondre à cette inquiétude. »

4. Un module supplémentaire a été ajouté au questionnaire afin de souligner les facteurs qui font obstacle à l'application du SCN1993. Il s'agit de l'environnement institutionnel, des ressources en personnel, de la formation et de la disponibilité des données.

Le présent rapport est un tour d'horizon des avancées réalisées par les pays africains en termes d'évaluation des progrès accomplis au niveau national et de la compilation des séquences de comptes. Il contient également des recommandations sur les mesures à prendre pour éliminer les facteurs qui entravent l'application du SCN 1993.

¹ E/CN.3/2004/10

² E/CN.3/2004/08

II. Résultats de l'enquête de la CEA

5. La CEA a envoyé aux bureaux de statistique et aux organismes compilateurs nationaux un questionnaire concernant, notamment, l'évaluation des progrès réalisés et le champ des séquences de comptes et des tableaux compilés. L'enquête de la CEA a été réalisée par le biais de voyages sur le terrain, de la participation à des réunions et du courrier postal et électronique. Sur 53 États membres, 28 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse satisfaisant. Il s'agit notamment des pays suivants: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Tunisie et Zambie.

6. Les premières informations indiquent que six pays utilisent encore le SCN1968, lesquels pays ont décidé de renvoyer les questionnaires dûment remplis à une date ultérieure. En outre, 17 pays sur 53 ont répondu au questionnaire de l'ONU sur les facteurs qui limitent l'application du Système.

A. Mise en oeuvre des concepts du SCN1993

7. On peut dire d'un pays qu'il se conforme au SCN 1993 lorsqu'il en applique notablement les concepts et définitions. D'après les réponses présentées dans le tableau en Annexe I, un nombre croissant de pays appliquent les concepts et les définitions du SCN1993.

Tableau 1 : Enquête de la CEA sur l'application des concepts du SCN 1993

Année de l'enquête	Nombre de réponses	Nombre de pays ayant réellement appliqué le concept du SCN 1993	Pourcentage
2004	28	9	33%
2001	21	6	24%

Les pays qui ont appliqué les concepts du SCN 1993 sont les suivants: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Égypte, Maroc, Maurice, Mozambique, Niger et Tunisie.

B. Degré de couverture des comptes et des tableaux

8. Un pays qui compile l'ensemble minimal de données requis se trouve forcément à un stade avancé de mise en oeuvre.

Le nombre de pays qui compilent chaque année plus de cinq ensembles minimaux de données augmente sensiblement. En outre, certains pays compilent la totalité de l'ensemble minimal de données requis. Selon le tableau en Annexe I, sept pays remplissent cette condition supplémentaire: Afrique du Sud, Botswana, Égypte, Maroc, Mozambique, Niger et Tunisie. À ce jour, sept pays sur 28 appliquent les principes du SCN de 1993, respectent les étapes définies par pays et compilent l'ensemble minimal de données requis. Qui plus est, une partie des pays qui appliquent le SCN 1993 compilent également

la séquence de données comptables recommandée, y compris les comptes trimestriels. Par-contre, l'enquête réalisée par la CEA en 2001 indique que seuls six pays sur 21 appliquent le SCN1993³.

9. Quatre des sept pays qui appliquent le SCN1993 sont en Afrique subsaharienne; le taux de mise en oeuvre pour cette région demeure faible, à 16%. Il convient donc de redoubler d'efforts pour mettre en oeuvre le système en Afrique subsaharienne. Bien que ces cinq dernières années l'application des concepts et les séquences de compte se soient améliorées, ces efforts conjoints restent insuffisants pour plusieurs pays en termes de compilation des ensembles minimaux de données requis conformément au SCN1993.

10. Ces résultats peuvent être confirmés en partie par l'évaluation des progrès réalisés au niveau national, sur la base des tableaux de comptes nationaux mis à jour en permanence, puis reportés dans la base de données des Nations Unies: « Jusqu'à présent, neuf pays africains sur 53 ont compilé plus de six comptes de l'ensemble minimal requis en 2002⁴ ». Moins d'un cinquième des pays du continent ont dépassé la deuxième étape de l'évaluation des progrès et de la compilation des ensembles minimaux de données.

En rapprochant les résultats de l'enquête et les rapports par pays avec les informations de la base de données, on peut dire qu'environ un cinquième des pays africains appliquent le SCN1993.

Tableau 2 : Enquête CEA, étapes définies par la Division de la statistique de l'ONU et ensembles minimaux de données requis

Année de l'enquête	Nombre de réponses	Nombre de pays appliquant le SCN de 1993	Pourcentage
1996	28		
2001	21	6	24%
2004	28	7	25%
Communication de statistiques à la base de données de l'ONU en 2002- Étape	53	9	17%

11. Pour les pays⁵ utilisant des logiciels de comptabilité nationale, ces résultats peuvent être rapprochés des fonctions logicielles menées à terme. Jusqu'à présent, la plupart des pays se trouvent dans la première phase (sur six phases au total) qui consiste au chargement des données sources dans le progiciel. Quelques rares pays, dont le Cameroun, sont déjà passés à des phases ultérieures.

Étant donné que les progiciels sont conformes aux concepts du SCN1993 et que plusieurs phases comprennent la compilation de certains ensembles de données, les pays se trouvant à des phases plus avancées d'utilisation du logiciel sont logiquement ceux qui appliquent le SCN1993.

³ E/ECA/DISD/CODI.2/12

⁴ E/CN.3/2005/4

⁵ Une vingtaine de pays

III. FACTEURS ENTRAVANT LA MISE EN ŒUVRE DU SCN 1993

A. Sources de données

12. On peut en partie expliquer l'augmentation des pays qui compilent l'ensemble de comptes par la multiplication des sources de données et leurs exploitations en comptabilité nationale. Les organisations entreprennent des enquêtes pour pallier le manque de données sources dans divers secteurs: ménages, secteur informel, industrie et agriculture. La méthodologie, le champ, les définitions et la fréquence de ces enquêtes restent à améliorer afin de se conformer aux exigences du SCN de 1993. Il conviendra aussi de se pencher sur les effets à court terme des enquêtes et sur l'importance excessive qui leur est accordée. Enfin, les données administratives doivent être exploitées au mieux.

13. La disponibilité des sources de données n'est pas l'unique préoccupation. En effet, la transformation de ces données en comptabilité nationale représente un véritable défi pour les comptables, en particulier lorsque les institutions de comptabilité nationale manquent de personnel et de ressources. La priorité reste la même que lors de la décennie dernière, à savoir l'exploitation, la disponibilité et la qualité des données de base. Or, il faudrait également songer davantage au renforcement de la capacité à traiter les données sources.

B. Questions institutionnelles

14. D'après des enquêtes et des descriptifs élaborés par les bureaux de statistique nationaux, il s'avère essentiel de renforcer les capacités des bureaux de statistique nationaux en Afrique pour leur permettre d'effectuer des opérations statistiques importantes, dont la compilation annuelle des ensembles minimaux de données requis. On constate en effet que le personnel des institutions de comptabilité nationale n'a pas notablement augmenté. Selon des sources provisoires, le taux de renouvellement du personnel est quasiment négatif pour la plupart des pays africains qui n'appliquent pas le SCN de 1993 : près d'un tiers du personnel est parti, alors qu'un quart du personnel avait commencé à travailler dans les cinq années précédentes.

Pour de nombreux pays, le nombre du personnel de la comptabilité nationale fluctue entre 3 et 12, à l'exception du Maroc, du Nigéria, de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, de la Tunisie, du Cameroun et du Gabon qui comptent respectivement 60, 57, 38, 25, 20, 19 et 20 personnels travaillant sur la confection des comptes nationaux.

15. Les comptables nationaux qualifiées sont généralement au nombre de six ou, dans des cas exceptionnels, dix. Les effectifs et le niveau du personnel varient selon le profil des organismes nationaux de statistique. D'un pays à un autre, il incombera à un département, à une division ou à une section de compiler les statistiques de la comptabilité nationale. Les effectifs, le nombre de fonctionnaires et les compétences des employés sont encore perfectibles. Différentes méthodes sont envisageables pour améliorer la situation, notamment augmenter le nombre de comptables nationaux, multiplier les activités de formation et organiser des ateliers.

IV. RÔLE DE LA CEA DANS LA MISE EN OEUVRE DU SCN1993

16. D'après des enquêtes et des conclusions antérieures, les pays africains ont demandé l'assistance de la CEA en ce qui concerne divers aspects du SCN1993:

- a) Des services consultatifs en matière d'organisation et de gestion des bureaux de statistiques nationaux, y compris pour la conception de plans directeurs de la statistique;
- b) À long terme, la conception d'une stratégie nationale de développement de la statistique. La communauté internationale pourra fournir des services consultatifs pour la mise à jour des études de cas. L'utilisation envisageable de progiciels représente également l'occasion de revoir la fonction de la comptabilité nationale;
- c) Des formations et ateliers périodiques sur le thème de la comptabilité nationale, exercice essentiel pour garantir la qualité des services des comptables nationaux;
- d) Assistance aux pays pour développer les données de base, conformément au SCN1993;
- e) Assistance pour le traitement de ces données de base;
- f) Assistance quant à divers éléments tels que les documents et les progiciels, en tenant compte des logiciels comptables disponibles au niveau national.

17. Les États membres sollicitent de plus en plus une assistance technique pour la compilation des comptes de secteurs spécifiques et pour des opérations spécialisées, dont les comptes des ménages et des institutions à but non lucratif et le calcul de la formation brute de capital fixe

De nombreux pays souhaiteraient utiliser des progiciels pour compiler leurs comptes nationaux. Des informations provisoires indiquent qu'à ce jour plusieurs pays se servant de logiciels sont dans la phase de lancement. D'autres sont arrivés à des phases plus avancées. Étant donné que la majorité des pays africains se trouvent dans les premières phases dans la mise œuvre du SCN1993, il est envisageable de proposer des moyens de surmonter les obstacles et de faire en sorte que les exigences de base des États membres soient satisfaites.

V. QUESTIONS À EXAMINER

18. Les participants souhaiteront peut-être s'exprimer sur les questions suivantes:
- a) La méthodologie d'évaluation de l'application du SCN1993. Le document doit être enrichi par des études de cas de pays choisis;
 - b) Les recommandations pour surmonter les obstacles à l'application du SCN1993;
 - c) Les progrès d'ensemble réalisés dans la révision du SCN1993;
 - d) L'occasion qu'offre la révision du SCN1993 pour accélérer son application en Afrique.

ANNEXE I:

Tableau 1: Résultats de l'enquête de la CEA

	Pays	Conformité au concept	Degré de conformité	Conformité	Étape	Étape 2 acquise	Ensemble minimal de données requis	Soumission des données minimales requises	Ensemble minimal de données requis	Application du SCN de 1993
1	Bénin	8	53%	1	2	0	8	89%	0	0
2	Botswana	8	53%	1	2	0	9	100%	1	1
3	Cap-Vert	0	0%	0	1	0	2	22%	0	0
4	Égypte	11	73%	1	3	1	9	100%	1	1
5	Éthiopie	6	40%	0	1	0	5	56%	0	0
6	Ghana	7	47%	0	2	0	5	56%	0	0
7	Guinée	0	0%	0	0	0	0	0%	0	0
8	Kenya	7	47%	0	1	0	6	67%	0	0
9	Madagascar	6	40%	0	1	0	6	67%	0	0
10	Mali	7	47%	0	2	0	9	100%	1	0
11	Maroc	13	87%	1	4	1	9	100%	1	1
12	Maurice	9	60%	1	3	1	8	89%	0	0
13	Mozambique	9	60%	1	4	1	9	100%	1	1
14	Namibie	6	40%	0	3	1	7	78%	0	0
15	Niger	10	67%	1	2	0	9	100%	1	1
16	Sierra Leone	4	27%	0	1	0	6	67%	0	0
17	Afrique du Sud	8	53%	1	4	1	9	100%	1	1
18	Swaziland	3	20%	0	1	0	3	33%	0	0
19	Tanzanie	4	27%	0	3	1	6	67%	0	0
20	Tunisie	10	67%	1	3	1	9	100%	1	1
21	Ouganda	2	13%	0	1	0	7	78%	0	0
22	Zambie	0	0%	0	1	0	6	67%	0	0

ANNEXE II : RECOMMANDATIONS DE CODI I

Application du SCN de 1993 en Afrique (CODI I)

Le Sous-Comité a examiné ce point de l'ordre du jour ainsi que les documents suivants:

- a) Application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique
 - Rapport intérimaire concernant l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique
 - Le Programme de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) pour la comptabilité nationale
- b) Rapport de l'enquête sur l'utilisation de micro-ordinateurs et de logiciels spécialisés pour la compilation des comptes nationaux en Afrique.

Mesures prises par le Sous-Comité

Le Sous-Comité:

- a) A pris note de l'état d'application satisfaisant du SCN de 1993 dans les pays africains;
- b) A également pris note du programme d'AFRISTAT pour la comptabilité nationale;
- c) A estimé que la comptabilité nationale était un instrument essentiel pour l'élaboration des politiques, la planification, le suivi et l'évaluation des résultats économiques des pays, ainsi que la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale;
- d) A exhorté les gouvernements africains à accorder durablement l'attention voulue à la mise en application du SCN de 1993, par le biais de mesures appropriées intégrées à des stratégies à moyen et long terme;
- e) A également exhorté la CEA à continuer de fournir l'assistance technique aux pays de la région pour ce qui est de la rédaction de descriptifs de projets et de la compilation des comptes nationaux, dans le cadre du SCN de 1993;
- f) A demandé à la CEA d'attirer l'attention de la Conférence des ministres sur l'importance de l'application du SCN de 1993;
- g) A demandé aux organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux de mettre en œuvre un programme quinquennal multiforme et coordonné d'assistance régionale pour l'application du SCN de 1993, l'accent étant mis sur la compilation des comptes des secteurs institutionnels;
- h) A encouragé AFRISTAT à continuer d'apporter une assistance technique à ses États membres pour la compilation des comptes nationaux dans le cadre du SCN de 1993, et l'amélioration de la qualité des données statistiques de base.

ANNEXE III : RECOMMANDATIONS DE CODI II

Sur la base d'une évaluation antérieure de l'application du SCN de 1993 soumise à CODI III et entérinée par le Sous-Comité de la statistique, le rapport a fait ressortir les points suivants :

- 1) Les méthodes utilisées pour évaluer l'application du SCN de 1993 en Afrique et les résultats de l'enquête entreprise à cet effet;
- 2) Le faible taux de réponse, dû à la réticence des services nationaux de statistique à répondre à ce type d'enquête;
- 3) Le faible degré de transfert des connaissances techniques des experts invités aux experts nationaux et l'aspect éphémère des actions;
- 4) Un manque chronique de ressources humaines et financières qui empêche l'application effective du SCN de 1993;
- 5) La réticence des autorités à utiliser pleinement les données produites dans le cadre du SCN de 1993 du fait de changements dans les concepts et d'informations supplémentaires entraînant une hausse marquée des valeurs des agrégats.

Les participants ont en outre constaté avec préoccupation que la CEA apportait une aide inadaptée aux pays africains pour l'application du SCN de 1993. CODI et son Sous-Comité sur la statistique ont souligné que l'application du SCN de 1993 exigeait de recueillir tant d'informations qu'il serait impossible de publier les données dans le délai proposé de 15 mois, d'autant que les données de base étaient très difficiles à obtenir.

Enfin, ils ont recommandé de mettre en place un mécanisme national et régional de suivi de l'application du SCN de 1993.

ANNEXE IV : RECOMMANDATIONS DE CODI III

Le Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 en Afrique (CODI III)

Documents reçus:

- État de l'application du SCN de 1993

Questions abordées:

- Il a été noté que les problèmes de ressources humaines du secrétariat de la CEA empêchaient la Commission d'entreprendre une évaluation approfondie de l'application du SCN de 1993;
- On a mis en relief les activités d'AFRISTAT et de la CEDEAO dans les domaines tels que la comptabilité nationale, l'harmonisation des méthodologies, la qualité, l'exactitude, la comparabilité et la conformité aux normes internationales de diffusion des données.

Actions recommandées:

- Les pays doivent adopter une stratégie d'application nationale;
- Les gouvernements africains doivent fournir les ressources humaines et financières appropriées aux bureaux nationaux de statistique;
- On doit encourager les programmes de formation spécialisée.

ANNEXE V

DÉFINITION DES ÉTAPES

Étape 0: Élaboration de données de base sur la production, les prix, etc.

Étape 1: Compilation des indicateurs de base du produit intérieur brut (PIB) :

- Les dépenses finales du PIB à prix courants ou constants ;
 - Le PIB par type d'activité économique à prix courants et constants ;
- Tableau emploi-ressources à prix courants et constants.

Étape 2 – Compilation du revenu national brut et d'autres indicateurs primaires :

- Économie, agrégats principaux ;
- Compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants ;
- Compte de capital et compte financier pour le reste du monde.

Étape 3- Compilation des comptes des secteurs institutionnels (première phase) :

- Comptes de production pour tous les secteurs institutionnels ;
- Formation de revenu, affectation du revenu primaire, distribution secondaire du revenu, utilisation du revenu, comptes de capital et financiers pour les administrations publiques.

Étape 4- Compilation des comptes des secteurs institutionnels (deuxième phase) :

- Formation de revenu, distribution secondaire du revenu, utilisation du revenu, comptes de capital et financiers pour les administrations publiques.

Étape 5- Compilation des comptes des secteurs institutionnels (phase finale) :

- Les comptes financiers de tous les secteurs institutionnels à l'exception des administrations publiques.

Étape 6- Autres comptes d'accumulation et bilans :

- Autres changements dans les actifs des secteurs institutionnels ;
- Bilans.